

LE GUIDE DES ENSEIGNANT(E)S DE L'AEA SUR LA SANTÉ & SÉCURITÉ



RISQUES POTENTIELS

- **Chimique** (contact par ingestion, inhalation, absorption cutanée...)
- **Biologique** (agents infectieux, allergènes, toxines...)
- **Ergonomique** (posture, manutention, mouvements...)
- **Physique** (bruit, température, chutes...)
- **Sécurité** (violence et agressions, levage et manutention...)
- **Psychosocial** (manque de respect ou de civilité, harcèlement sexuel ou psychologique, charge de travail élevée, faible reconnaissance, faible pouvoir décisionnel, faible soutien des collègues et des gestionnaires, justice organisationnelle déficiente...)



SI VOUS REMARQUEZ OU SUBISSEZ UN RISQUE OU UNE MENACE

- 1 Remplissez une DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENT (formulaire d'incident/accident).

Assurez-vous de cocher la case à la fin pour recevoir une copie de votre déclaration et envoyez-la par courriel à votre représentant syndical, Peter Maingot : peterataunion@gmail.com

Note : si l'incident implique votre gestionnaire, contactez directement Peter.



- 2 Lorsque le directeur ou la directrice fait un suivi avec vous, prenez des notes.

Il est important que le problème soit discuté avec l'employeur afin qu'il ait la possibilité d'agir sur la situation problématique.

- 3 Si vous estimez que la situation n'est pas correctement prise en charge pour limiter le risque, contactez l'inspecteur ou l'inspectrice de la CNESST de service, ou demandez à Peter de téléphoner en votre nom.



 1 844 838.0808, option 1

Doing so is voluntary and confidential. An inspector will assess the risk and whether measures are in place to reduce and control it.